



Le 3 juin 2021 \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_  
Membre du conseil municipal

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à l'Espace Stéphane Grappelli le **9 juin 2021 à 20 heures 15** en séance **ordinaire**, et prie de vouloir bien y assister.

Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

**ORDRE DU JOUR :**

20/ Désignation du secrétaire de séance

21/ Approbation des délibérations du conseil municipal du 6 mai 2021

**22/ AFFAIRES D'URBANISME**

- A/ Réalisation d'un merlon rue de la Hardt et d'un nouveau chemin d'accès au stand de tir
- B/ Implantation d'une antenne relais

23/ Motion pour la création d'un Groupement Hospitalier (ght) Nord Alsace

**24/ AFFAIRES FINANCIERES**

- A/ Convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain »
- B/ Approbation de subventions
- C/ Mise à disposition d'un emplacement à la boulangerie Goehry à proximité de la Gare pour l'installation d'une machine de vente de pain
- D/ Avenant N°1 marché création de 2 logements aux combles, transformation d'un logement en 2 logements au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne école du Sud – 2 Place de l'Ecole

25/ AFFAIRES DU PERSONNEL - Rapport relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

26/ Divers et informations

*Information :*

*Au vu des conditions actuelles, nous veillerons à ce que les prescriptions sanitaires soient respectées (distance entre 2 conseillers, mise à disposition de gel hydroalcoolique, mise à disposition de masques et gants...).*